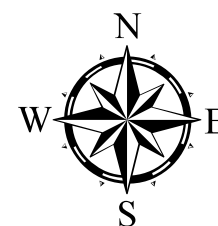




Commune de Bourg-St-Pierre
1946 BOURG-ST-PIERRE



ZONES DE PROTECTION DES SOURCES

PLAN DES ZONES DE PROTECTION SOUMIS A APPROBATION
PAR LE CHEF DU DTEE

Zones de protection des sources S1, S2 et S3 et captages d'intérêt public
de Challand d'en Haut

ECHELLE(S)		1:5'000	Modification(s)	Dessinateur(s)	Verifié
DATE		Mars 2013	DATE	INITIALES	INITIALES
N° DOSSIER		0119	DESSINATEUR		
			IFR		
N° PLAN		0119.ZPS.05			

Légende

Zones de protection soumises à approbation

- zone de protection S1
- zone de protection S2
- zone de protection S3

Captages (source ou pompage)

- captage d'intérêt public

Autres

- Cadastre et numéro de parcelle



BUREAU DE TRAVAUX ET D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT SA
MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE
ENVIRONNEMENT AEROPORTUAIRE
INGENIERIE DE L'ENVIRONNEMENT
EDUCATION - INFORMATION
ECOLOGIE APPLIQUEE

Valais : Route de Rive-Haute 25 - CH - 1945 LIDDES tél : 027 7833370
Genève : Voie-des-Traz 20 - Case postale 1152 - CH - 1211 Genève 5 tél : 022 7910781
Fax : 027 7833377 * E-mail : info@bureaubtee.com

L'administration communale de Bourg-St-Pierre certifie que le présent plan, mise à l'enquête publique par insertion
au bulletin officielle du et affichage, a été déposé au greffe communal du
au pour y être consulté.

L'ADMINISTRATON COMMUNALE

Président Sceau communal Secrétaire

HOMOLOGUE PAR LE CONSEIL D'ETAT

EN SEANCE DU

DROIT DU SCAU : FR.

L'ATTESTE :

LE CHANCELIER D'ETAT